

NOVEMBRE 2008

LA GPEC* AGIR, RÉAGIR, PRÉVOIR, PRÉVENIR, ANTICIPER... ET RESTER PERFORMANT !

14, rue Passet
69007 Lyon
T. 04 37 65 49 70
F. 04 37 65 49 75

Aujourd'hui et demain, les entreprises ont besoin d'intégrer de nouveaux outils, de mettre en place de nouvelles procédures, de faire évoluer leur organisation et leurs méthodes de travail, de répondre aux nouvelles exigences des clients, mais aussi de recruter, de fidéliser, d'organiser le transfert de compétences lié aux départs en retraite, de prévenir l'usure liée à l'allongement de la vie professionnelle... Autant d'évolutions qui viennent régulièrement percuter les métiers, l'organisation et les conditions du travail.

Pour l'entreprise, gérer et prévoir les évolutions emplois et compétences, c'est devancer l'impact des mutations sur les métiers et l'emploi et c'est réagir pour rester performant.

Pour les salariés l'enjeu est d'obtenir une meilleure visibilité et des réponses à leurs besoins d'information et d'évolution.

Pour l'encadrement, à la fois concerné en tant que salarié et en tant qu'acteur relais des évolutions, la GPEC va mobiliser ses capacités à analyser les pratiques du travail, à repérer les compétences et les évolutions nécessaires: cela passe par une valorisation et une évolution de ses propres compétences.

Pour le territoire, la GPEC est une opportunité de mise en place de parcours professionnels et devrait permettre l'articulation entre compétences et employabilité, tout en renforçant son attractivité.

Aravis propose aux entreprises des accompagnements individuels ou collectifs

- Diagnostics ciblés sur les compétences et les métiers pour aider les acteurs (direction, salariés et représentants, encadrement, élus CE-CHSCT) à décider des réponses opérationnelles à apporter.
- Interventions dans la durée pour élaborer un plan d'action GPEC et aider à la mise en œuvre des priorités: apport méthodologique dans la conduite de projet, l'identification et le pilotage des actions liées aux métiers, aux compétences, aux conditions et aux pratiques de travail).
- Partage des réflexions et des actions dans le cadre de démarches collectives territoriales. Au-delà des actions de sensibilisation menées par les acteurs locaux, Aravis apporte un appui aux TPE-PME dans la mise en œuvre d'actions menées avec l'aide de la Direction du travail ou du Conseil régional Rhône-Alpes.

Vient de paraître

Guide reprise 3/3 Intégrer le facteur humain pour réussir sa reprise d'entreprise
Evaluer son projet après la reprise - Guide d'autodiagnostic.

Agence Rhône-Alpes
pour la valorisation
de l'innovation sociale
et l'amélioration des
conditions de travail

Chantal PRINA
Chargée de mission Aravis

*GPEC: Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences